

# **Lettre ouverte pour la CSTI en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## ***La CSTI : une compétence régionale***

*Depuis la loi « Enseignement Supérieur Recherche » du 22 juillet 2013, l'Etat a transféré aux Régions la responsabilité du financement et de la mise en cohérence des actions en faveur de la CSTI.*

*Et la Loi NOTRe du 7 août 2015 précise "[Le Conseil régional] a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région... ».*

*Les assemblées régionales ont ainsi une responsabilité majeure dans la coordination et le développement de la CSTI sur leur territoire. Cette loi a permis de stimuler la coordination Etat-Région en ce domaine et de favoriser la création et la coordination d'un groupe de pilotage des acteurs régionaux de la CSTI.*

## **Pourquoi soutenir la CSTI (Culture scientifique, technique et industrielle) ?**

Dans l'idéal démocratique, l'exercice de la citoyenneté repose sur le fait que chaque citoyen dispose d'un avis éclairé pour exprimer son opinion, notamment dans les processus électoraux. La qualité d'une démocratie, sa solidité, voire sa survie, repose donc sur ce prérequis indispensable, qu'elle émane d'un collectif de citoyens aussi bien informés, éclairés que possible. Aujourd'hui, nous vivons une époque où la majorité des enjeux de nos sociétés sont corrélés à des problématiques en lien direct avec les sciences, au sens le plus large du terme, de la science la plus fondamentale à toutes ses applications technologiques et industrielles (apparaissent ici les lettres STI). De la qualité des connaissances des citoyens sur ces questions, de leur culture à ce sujet, autrement dit de la "CSTI", découle mécaniquement la qualité de la démocratie que nous faisons collectivement fonctionner.

La France a une longue et riche tradition de promotion de la CSTI. Ses formes sont infiniment variées : revues scientifiques, musées, documentaires, conférences, manifestations diverses, sites internet et vidéos dont les scores de visionnage montrent le très grand intérêt des jeunes générations pour la connaissance. Fort logiquement, les acteurs de la CSTI sont tout aussi variés que les actions qu'ils produisent, des universités et organismes de recherche aux revues ; des associations de médiation scientifique aux youtubeurs ; des musées aux promoteurs de la préservation du patrimoine industriel et de l'innovation.

Pourtant, malgré ce dynamisme et cette richesse, les citoyens sont souvent démunis face aux enjeux scientifiques, comme l'a illustré de façon criante la perception de la crise de la Covid. Cela n'est pas forcément étonnant. Le champ des connaissances grandit sans cesse, et de plus en plus vite. Tout comme la science est en construction permanente, la culture scientifique elle-même ne peut qu'accompagner cette évolution, en se renouvelant et en s'améliorant sans cesse. Et tout comme la science ne peut fonctionner que sur le temps long, la transmission de la CSTI elle-même ne peut se satisfaire du court terme. Ce n'est qu'ainsi, par une diffusion pérenne de la CSTI, par un développement toujours plus soutenu, que les citoyens seront armés au mieux pour être en mesure collectivement de faire face aux innombrables enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle : transitions climatiques, écologiques, numériques, etc.

## **La CSTI au carrefour des compétences régionales**

La culture scientifique technique et industrielle est probablement le seul enjeu à être un levier d'action simultané sur le patrimoine régional, la formation professionnelle, l'attractivité pour les filières de technologie de pointe, la compétitivité industrielle, l'excellence académique et le tourisme. Ceci est rendu possible par un maillage d'acteurs de terrain d'une grande diversité qui contribuent ensemble au développement de cette culture partagée, qui a plus que jamais besoin du soutien des élus de la région. Ce tissu connecte des organismes à portée nationale avec des institutions locales, publiques comme privées, au travers de multiples secteurs d'activité : enseignement secondaire et supérieur, recherche, industrie, et activités culturelles et touristiques.

Il apparaît donc clairement que l'investissement dans la CSTI a un effet multiplicatif en contribuant au rayonnement de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur sur tous ces fronts à la fois, sur le plan national comme international. Chaque euro investi dans la CSTI permet par exemple simultanément d'attirer nos jeunes vers les filières technologiques, d'avoir du personnel qualifié disponible pour les entreprises technologiques de la région, de développer l'attrait touristique pour nos points d'intérêt naturels et historiques, de sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de la transition climatique, de stimuler l'innovation, de créer des liens entre les laboratoires et les acteurs industriels, d'éveiller aux nouvelles technologies de l'intelligence artificielle et des énergies vertes.

## **La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de deux atouts majeurs pour la diffusion de la CSTI.**

### **1. Un réseau unique en France**

En effet, depuis 2008, sur la base d'une politique volontariste unique en France qui s'est révélée avant-gardiste, le Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a installé une coordination Etat-Région. Cette coordination fédère et anime, via une charte, **le réseau Culture science Provence-Alpes-Côte d'Azur qui regroupe déjà plus de 180 acteurs** de la CSTI sur notre territoire.

Ainsi, en décembre 2019, cette coordination Etat-Région organisait le 40<sup>e</sup> Forum Territorial de la CSTI en Provence-Alpes-Côte d'Azur là où d'autres régions organisaient leurs premiers forums. Plus d'une centaine d'acteurs régionaux de la CSTI (organismes de recherche et les quatre universités régionales, associations, musées, muséums, parcs régionaux, collectivités, etc.) étaient réunis à Saint-Michel l'Observatoire, site régional emblématique de la recherche scientifique et de la diffusion des connaissances (Centre d'astronomie et Observatoire de Haute-Provence-CNRS). Les participants y ont célébré notamment l'attribution du Prix Nobel de Physique 2019 à Michel Mayor et Didier Queloz pour leurs travaux sur les exoplanètes. C'était en effet à Saint-Michel l'Observatoire, grâce au spectrographe ELODIE financé par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'avait été observée la première exoplanète, en 1995.

Le réseau Culture science Provence-Alpes-Côte d'Azur, unique en France par son ampleur et sa structuration, compte de nombreuses réalisations collectives et projets de CSTI au service des citoyens de tous âges, dont le point d'orgue annuel est la Fête de la Science (environ 100 000 visiteurs chaque année). En outre, grâce à la plateforme web Echosciences, qu'il partage avec 15 autres territoires en France, ce réseau régional bénéficie depuis 2017 d'un outil interactif au service des acteurs et des citoyens qui affiche

des statistiques de fréquentation et de contributions qui la place parmi les 3 plus dynamiques de France. Au total, ce sont plusieurs centaines d'emplois et des milliers de bénévoles qui œuvrent quotidiennement à la diffusion de la CSTI sur le territoire régional. Attentifs à toucher le plus grand nombre, les actions proposées concernent tous les publics : scolaires, familles, citoyens, etc. et tous les territoires à travers le maillage dense des acteurs impliqués.

## 2. Un adossement à un pôle majeur de recherche et d'enseignement supérieur à l'échelle européenne

Le second atout, support nécessaire et indispensable à la production et la diffusion d'une CSTI de qualité, c'est naturellement sa richesse en structures de recherche et d'enseignement supérieur sur son territoire. L'aire Aix-Marseille est ainsi **le plus grand pôle de recherche et d'enseignement supérieur en dehors de la zone Paris-Île de France**. Avec les pôles de Nice-Sophia Antipolis, de Toulon et d'Avignon, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur héberge sur son territoire plus d'une centaine de laboratoires représentant la totalité des organismes de recherche français et ses quatre universités accueillent plus de 130 000 étudiants chaque année. Tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire régional sont bien sûr également des acteurs majeurs de la CSTI et tous membres du réseau Culture science.

Les acteurs de la CSTI représentent une richesse et une diversité naturelle et industrielle unique qui constituent autant de supports culturels à partager avec les habitants mais également avec les nombreux visiteurs qui fréquentent notre belle région. Des liens CSTI – tourisme sont envisagés pour des projets vertueux et innovants au service des acteurs locaux et de la diversification de l'offre régionale.

### **Appel pour une CSTI exemplaire en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Cette richesse, issue de longues années de structuration de la CSTI en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, régulièrement soutenue durant chacune des mandatures qui se sont succédé depuis la création de ce réseau en 2006, doit perdurer et être renforcée. Au moment où l'assemblée régionale est amenée à être renouvelée dans le cadre des élections, nous, professionnel·le·s de la transmission de la CSTI, chercheur·se·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s, étudiant·e·s, passionné·e·s de sciences, mais, plus que tout, **nous tous, citoyen·ne·s, demandons à tou·te·s les candidat·e·s un engagement fort sur leur future politique en matière de CSTI en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en présentant notamment dans leurs programmes les deux points suivants :**

**1- leur positionnement politique sur la question de la CSTI**

**2- les engagements futurs concrets en termes d'organisation et de financements qu'elles ou ils souhaitent mettre en place pour la CSTI si elles ou ils sont élu·e·s**

**Par ce texte et à travers ces engagements que nous espérons, nous appelons tou·te·s les candidat·e·s qui seront élu·e·s à œuvrer pour une CSTI en région, toujours plus dynamique, pour que les citoyen·ne·s de notre région soient toujours mieux informé·e·s des grands enjeux scientifiques auxquels nos sociétés sont et seront confrontées.**

### **SIGNER L'APPEL**

Pour nous contacter : [collectif.csti.sud@gmail.com](mailto:collectif.csti.sud@gmail.com)